

le livre parisien

BULLETIN DU SYNDICAT GÉNÉRAL DU LIVRE ET DE LA COMMUNICATION ÉCRITE

CGT FILPAC

<http://www.sglce-cgt.fr>

Novembre 2012 - 1,50 €

N° 354

SOMMAIRE

- 2**

Compte rendu de la commission exécutive du 25 juin 2012
- 3**

Édito
- 4**

Actu Routage
- 5**

Rotos 93, ils luttent encore
- 6**

Presse tourmentée
- 7/10**

Presstalis en lutte
- 11**

Collectif maintenance : assemblée générale
- 12/13**

Compte rendu de la commission exécutive du 24 septembre 2012
- 14**

Solidarité Haïti : stand AFHSA / Livre parisien
- 15**

Traité européen, brèves
- 16**

Les Rendez-vous du Livre



A Marseille



A Paris



Et dans l'action dans toute la France

A Lyon



Compte rendu de la commission exécutive du 25 juin 2012

Tout d'abord, la CE rend hommage à un militant récemment disparu, notre camarade Patrick LEPEU qui, même s'il avait quitté la profession il y a quelques années, était resté dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connu comme un militant généreux, dévoué et sincère.

SITUATION GÉNÉRALE ET DANS LA PROFESSION

L'actualité internationale est toujours marquée par les effets de la crise financière, dans le monde et en Europe. La situation économique ne cesse de se dégrader, amplifiée par les politiques d'austérité menées par les gouvernements. Dans plusieurs pays, particulièrement en Grèce, au Portugal et en Espagne, ces politiques conduisent à l'affaiblissement de l'activité économique, amputent le pouvoir d'achat et font progresser le chômage et la précarité.

Malgré ce contexte de crise occasionnant de nombreuses manifestations des populations, les dernières élections législatives tant en Grèce qu'en France n'ont pas changé la donne. Si les partis rejetant les politiques d'austérité et le diktat des financiers progressent en Grèce, en France la *vague rose* a laissé peu de place pour les partis incarnant une véritable opposition. Au contraire, ce sont ceux aux idées xénophobes qui gagnent du terrain.

Du point de vue du syndicat, les résultats des élections françaises confirment que la première résolution de notre dernier congrès, qui appelait le syndicalisme à intervenir dans l'espace politique, reste plus que jamais d'actualité. Sur ce point, beaucoup de travail reste à accomplir pour convaincre dans nos rangs et au-delà.

En effet, passée la satisfaction d'avoir mis dehors l'équipe précédente, force est de constater que pour en finir avec l'austérité et ces politiques qui cherchent avant tout à répondre aux préoccupations des marchés financiers, il faudra certainement une assemblée d'une autre couleur.

Les deux premières mesures du nouveau gouvernement sur le pouvoir d'achat et la retraite, deux promesses de campagne emblématiques, sont très loin des attentes. Les 2 % de hausse du Smic prévus pour juillet sont insuffisants au regard de la perte de pouvoir d'achat, d'autant qu'une partie de cette augmentation serait un « à valoir » sur l'augmentation prévue en janvier et évaluée à 1,4 % (mécanisme de réajustement en fonction de l'indice des prix). En fin de compte, le coup de pouce en juillet sera un petit 0,6 % si l'inflation ne dérape pas. Pour la retraite, si la prise en compte de la maternité et des périodes de chômage va dans le bon sens, on est quand même très loin du retour à la retraite à taux plein à 60 ans.

Même avec un gouvernement étiqueté à gauche, il reste une large place à la revendication et plus ; comme nous l'avions déjà dit, il nous faudra batailler.

Président de séance : NORGUEZ Marc.

Rapporteur : JOSEPH Laurent.

Présents : DE SOUSA Jean-Paul, DURIN Jacques, GÉRARD Loïc, JOSEPH Laurent, JOURDAS Laurent, LALLET Joël, LE BIHAN Martial, LOURDEZ Didier, MEYNARD David, MIQUELESTORENA Michel, NORGUEZ Marc, PINCELOUP Patrick, ROBERT Jean-François, SINOPOLI Jean-Luc, TENITRI Alain.

Excusés : AKOUN Pascal, BARTEL Thierry, BRAHMI Fatima, DUMOULIN Guillaume, ELBAZ Cyril, FRONTY Thierry, GRAL Christophe, HAMACHE Arezki, LACAZE MASMONTÉIL Sophie, LESAGE Jean-Yves, LOLLO Thierry, MARTIN Eric, PAVARD Michel, THOMAS FLORES Guillaume.

La Conférence sociale les 9 et 10 juillet sera l'occasion de faire monter les revendications. La CGT a élaboré un 4 pages sur les thèmes de la formation, de l'emploi, du pouvoir d'achat, de l'égalité professionnelle, de la retraite et de la protection sociale, de la défense des services publics.

L'ACTUALITÉ DANS NOS SECTEURS

La restructuration en PQR menace directement 670 emplois dans toute la branche. Concernant les titres de l'est et le Pôle CAP (Champagne Ardennes Picardie : l'*Union de Reims* notamment), la seule offre de reprise, émanant du groupe belge Rossel, prévoit plus de 200 suppressions d'emplois ; sinon, c'est la perspective d'un dépôt de bilan. *Paris Normandie* est toujours menacé de dépôt de bilan et là aussi, la seule offre de reprise en lice a été suspendue, ce qui a amené le tribunal à repousser sa décision au 20 juillet.

En PQN, *France Soir* est placé jusqu'au 30 juillet sous observation dans l'attente d'offres de reprise.

Concernant Presstalis, une délégation du syndicat a été reçue au ministère de la Culture et de la Communication. L'échange avec le directeur adjoint de cabinet nous a permis d'exposer nos propositions et notre vision. Le représentant du ministère nous a assurés que Presstalis était un sujet prioritaire et appréhendé dans toutes ses dimensions (sociale, économique et politique), du rôle du CSMP à la gouvernance de Presstalis, de la responsabilité des éditeurs dans la situation actuelle à une intervention éventuelle des pouvoirs publics. Nous avons exposé aussi notre vision du réseau de la messagerie aux points de vente, sans oublier les aspects plus politiques tels que les aides à la presse et, plus généralement, le rôle de l'État dans le soutien à un produit qui, de notre point de vue, doit rester en dehors de toute logique marchande.

Rotos 93 : après presque un mois d'occupation, la situation semble s'éclaircir et une piste de continuité de l'activité sur un autre site est envisageable (les camarades en charge du dossier interviendront sur le sujet).

Bilan sur les formations syndicales : en mai et juin, une trentaine de stagiaires a participé à un ou plusieurs des 4 stages ; c'est un élément très satisfaisant qui doit nous inciter à poursuivre notre politique de formation des adhérents et militants.

Élections dans les TPE prévues pour novembre : à l'instar des élections prud'homales, ce rendez-vous constitue un enjeu important pour la CGT. Pour beaucoup de salariés des petites entreprises, ce sera l'occasion de découvrir les organisations syndicales. Pour notre syndicat, ce doit être une opportunité pour gagner en visibilité mais surtout, pour nous permettre de nous renforcer sur nos secteurs. Cette question du renforcement est un enjeu majeur pour notre syndicat et plus largement pour la CGT. Pour cela, il nous faut rapidement organiser la campagne en recensant les entreprises, qu'elles soient à proximité géographique de nos entreprises ou en lien avec ces dernières, comme le sont par exemple les fournisseurs ou les sous-traitants.

Un membre de la commission souligne que, depuis plusieurs réunions de commission exécutive, l'absentéisme est important ce qui, à terme, pourrait poser des problèmes dans le fonctionnement du syndicat. Il rappellera aux membres de la CE la nécessité de remplir leur mandat.

Il évoque la proposition de changer de jour et d'heure pour nos réunions du fait que les obligations professionnelles ne permettent plus aux camarades de venir à Blanqui le lundi après-midi.

Le secrétaire général salue la présence de Roger DÉDAME qui est venu présenter son dernier livre co-

édité par les Indes savantes et le syndicat, soulignant que cet ouvrage, qui traite aussi de la période contemporaine, est une bonne approche pour comprendre l'histoire du Livre parisien. Il laisse la parole à Roger. Ce dernier fait une intervention, reprenant les époques et les événements marquants de l'histoire du syndicalisme du Livre parisien. Il souligne les passages clés de son ouvrage.

INTERVENTIONS

Le débat s'ouvre entre les membres de la CE et Roger sur les thèmes de la politique et le syndicalisme, des différents courants présents dans le Livre (anarcho-syndicalistes et communistes), de l'histoire commune du Syndicat du Livre et du Parti communiste, des convergences entre syndicat et partis politiques.

1^{er} intervenant : précise les dernières évolutions sur le dossier Rotos 93 et l'actualité à venir dont le rendez-vous entre les élus et le préfet de Seine Saint-Denis vendredi 29 juin.

2^e intervenant : propose d'adresser un message de soutien aux camarades de Rotos 93 en lutte. Pour les élections dans les TPE, il propose de préparer la campagne en lien avec les structures interprofessionnelles.

3^e intervenant : précise que le bureau syndical et le secrétariat du syndicat ont commencé à travailler sur la campagne des élections TPE, notamment en retenant l'angle du ciblage des entreprises qui sont dans la proximité géographique et professionnelle de nos bases syndicales. Il rappelle qu'il a été proposé de recenser les entreprises du labeur.

4^e intervenant : revient sur l'action du 18 juin à l'initiative de la Filpac, précisant que pour son entreprise, les modalités d'arrêt de travail retenues n'étaient pas celles annoncées. Il ne comprend pas l'objectif et la finalité du mouvement.

5^e intervenant : comprend les arguments de l'intervention précédente et considère que les actions menées aujourd'hui donnent le sentiment que l'on bouge davantage pour faire parler de nous que dans la perspective d'un objectif précis. Il considère que la situation actuelle (restructurations des imprimeries et de la distribution) découle des décisions prises lors des états généraux de la presse. Il pense très ambitieux de demander une loi sur la presse qui ne doit pourtant pas exclure l'hypothèse d'un plan social, compte tenu de la situation particulièrement difficile liée aux restructurations dans la PQR et la PQD. Concernant *France Soir*, il informe de décisions du tribunal de placer le titre en redressement judiciaire avec une date butoir le 29 juin pour les offres.

6^e intervenant : estime que le dossier de la distribution ne peut être appréhendé de la même manière que la restructuration des imprimeries de province. Précisant que sur Paris le syndicat a été confronté à des restructurations d'imprimeries, il estime qu'il ne faut pas rejeter l'hypothèse d'un plan social avec de bonnes conditions limitées aux seniors. Pour la distribution, même si les volumes baissent, il considère que la bataille doit porter sur le maintien du système. Il pense que cette gestion de la crise en PQR met en lumière les dysfonctionnements patents de la fédération et l'échec de sa stratégie, bâtie autour de trois syndicats. Il considère qu'il faut repenser le fonctionnement de la Filpac autour d'une direction fédérale et d'un bureau exécutif.

7^e intervenant : évoque la situation à l'Imprimerie nationale où un accord de revalorisation salariale a été conclu pour 2012 : 1 % janvier, 0,8 % en juin, 0,6 % en octobre complétés par une prime pour les bas salaires comprise entre 110 et 240 €.

La commission est informée du rassemblement prévu devant le siège du Medef à l'initiative de l'Urif.



Je, vous, nous ensemble...

Camarades, après les luttes contre les plans de démantèlement du système de distribution de la presse, de « Défi 2010 » de Rémi Pflimlin au rapport Mettling, j'aurais, vous auriez, nous aurions aimé ramener une certaine sérénité dans l'entreprise et travailler dans la quiétude.

Camarades, après vos vingt-et-un jours de grève de décembre 2010, jusqu'à la veille de Noël, avec le soutien de votre syndicat, le SGLCE, et du SNJ CGT, je, vous, nous aurions souhaité un peu de repos social.

Camarades, qualifiés d'irresponsables par des responsables en hibernation ou de « preneurs d'otages » par une presse détenue par et au service des argentiers, je, vous, nous savons que l'heure est grave.

Camarades, après l'ère sarkozienne et sa casse sociale, un nouveau président a été choisi au mois de mai 2012. Elu pour une nouvelle politique, pour l'emploi, pour le pouvoir d'achat, pour la protection sociale, pour..., pour..., pour et puis stupeur (pour certains). Comme hier, je n'entend, vous n'entendez, nous n'entendons que rigueur, austérité, compétitivité, coût du travail, charges sociales ! Je, vous, nous sommes trop chers pour la société.

Dans « Inventaire 66 », Michel Delpéch chantait en refrain « et toujours le même président ». Le président a changé, le refrain est devenu « et toujours la même politique ».

Camarades, je, vous, nous devrions approuver les conclusions du pôle « Imprimer, transporter, distribuer, financer » des États généraux de la presse écrite, pôle présidé par Arnaud de Puyfontaine, ancien membre du Comité exécutif du groupe Arnoldo Mondadori, propriété de Berlusconi.

Les éditeurs, eux-mêmes, se sont fait une raison à la contrainte sociale que cela suppose. Les représentants des fortunés Lagardère, Amaury, Dassault, Berlusconi, Niel, Pigasse, Arnault (LVMH) et ceux du groupe Bertelsmann (Prisma) ont des mines compatissantes.

Au lieu de se lamenter sur notre avenir, je, vous, nous devrions leur redonner espoir.

Mais voilà, camarades, je, vous, nous sommes quelque peu bornés et inconscients ; insensés de prétendre que la presse est d'intérêt général et qu'elle doit échapper aux règles de la concurrence ; stupides de vouloir que chaque citoyen, quel que soit son lieu de résidence, puisse lire le journal ou le magazine de son choix ; illuminés de défendre une distribution démocratique pour une presse pluraliste ; archaïques de penser qu'au XXI^e Siècle, avoir un salaire décent, un emploi, un statut sont les substrats de tout progrès économique et social.

Camarades, je, vous, nous soyons entêtés jusqu'au bout ; déterminés pour rejeter le modèle industriel qui consiste à externaliser la production pour mieux exploiter une main-d'œuvre précaarisée ; acharnés pour consolider le système de distribution issu du Conseil national de la Résistance ; irréductibles pour interdire l'exécution sociale des salariés de Presstalis et de leur famille.

Camarades, laissons à d'autres les combats catégoriels mortifères, fruit d'un individualisme narcissique. La lutte, il n'y en a qu'une, unissant les je, vous, nous et elle est de classe.

Camarades, j'aimerais, vous aimeriez, nous aimerions tellement écrire et lire un éditto de bonnes nouvelles en 2013...



Jean-François Ropert
Secrétaire du SGLCE

Routage : batailles et succès

La situation reste toujours extrêmement difficile pour les salariés du secteur du routage, en particulier dans les trois plus grosses unités de production d'Ile-de-France : France-Routage, Inter-routage et BHR. La baisse sans fin des tarifs exigée par les éditeurs est la première responsable de cette turbulence dont on ne voit toujours pas l'issue mais dont il est facile de deviner qu'elle fera de nombreuses victimes si elle se poursuit. C'est d'ailleurs pour cette raison que, depuis deux ans, notre syndicat met en garde les éditeurs vers qui les salariés sauront se retourner. Mais nous pointons également la bêtise d'un patronat qui poursuit la course à la baisse des prix dans l'espoir de faucher des clients et de tuer la concurrence alors que cette stratégie garantit à terme la mort de tout le monde et l'effondrement des derniers acquis là où ils subsistent.

Au chamboule-tout !

Il aura fallu une forte mobilisation des salariés de France-Routage avec tout le poids du syndicat pour contraindre le groupe *Le Monde* à ne pas déstabiliser l'entreprise en retirant *Télérama*. C'est maintenant le tour des salariés de BHR, détenue à 50 % par Hachette, d'être sur la sellette. Quebecor puis Circle Printer (qui détenait les autres 50 %)

n'avaient jamais réalisé le moindre investissement, se contentant de pomper les bénéfices de cette filiale. Lors du rachat des 50 % de l'entreprise par un brocheur bien connu, Brofasud, le patron s'était engagé à moderniser et à conserver les acquis sociaux. Entre temps, les patrons de BHR et de France-Routage ont annoncé qu'ils allaient fusionner ce qui, dans le contexte, pouvait être une bonne idée pour sauver les emplois et les statuts des salariés (assez proches).

Mais la rupture des négociations entre eux relance à nouveau la profession dans la course vers le précipice, chaque patron espérant que l'autre tombera le premier ! Et aujourd'hui, la direction annonce tranquillement qu'elle n'a pas l'argent pour moderniser le site, provoquant la fuite du nouveau directeur, à peine arrivé en poste.

Fuite également du DRH d'Inter-routage dont le patron continue de faire obstruction au droit syndical : réunion du CE qui se tient avec des élus indépendants sans prévenir le délégué syndical CGT, refus de mettre en œuvre l'audit voté par le CE, refus de négocier les conséquences sociales de la fusion de deux sociétés du groupe... L'impression numérique — qui avait nécessité un investissement très lourd — patine et de gros clients historiques quittent l'entreprise alors même que les conditions salariales d'Inter

sont bien inférieures à celles des entreprises qui récupèrent le boulot. Manifestement, la direction tient à cacher la situation exacte de l'entreprise et nous prépare un mauvais sort. Dans les trois cas, une centaine d'emplois est en jeu !

Riposte syndicale

Si le personnel d'Inter-routage reste hélas encore passif, le climat de mobilisation est élevé au sein des deux autres sites. Les délégués CGT de France-Routage et ceux de BHR ont ainsi organisé un débrayage simultané à l'occasion des dernières négociations salariales de la branche, débrayage pour peser sur les négociations bien-sûr, mais aussi pour adresser un message clair aux patrons du secteur comme aux éditeurs : il faut trouver en urgence des solutions pour pérenniser les capacités de production, les emplois et les acquis sociaux sinon, nous aussi, nous déclencherons un grand chamboule-tout !

Salaires

Ce même jour — et c'est une première dans l'histoire — des délégués CGT des différentes entreprises du secteur, soutenus par plusieurs dirigeants du syndicat, se rassemblaient devant le siège patronal, boulevard Saint-Marcel, pour appuyer les revendications salariales. Ce rassemblement modeste et tranquille a pourtant mis en furie les patrons qui menaçaient de ne pas tenir la séance sous le poids d'un tel « chantage » ! Notons que malheureusement, et malgré notre invitation officielle, aucun autre syndicat n'a participé à ce rassemblement. Le résultat est cependant à la hauteur des efforts (même si cela reste très insuffisant) puisqu'avec une troisième augmentation de salaire en novembre, nous arrachons une augmentation de 2,25 % en 2012 (dont 0,25 % au titre du retard fin 2011).

Chacun ayant bien conscience qu'avec plus d'entreprises en grève ce jour-là et plus de monde devant les patrons du Selced, nous aurions peut-être approché plus près des 3 % que nous nous étions fixés en janvier dernier lors d'une assemblée des délégués du routage.

Reste à transformer tout ce travail en multipliant les adhésions à la CGT. C'est dorénavant le manque de rigueur des délégués qui freine l'accroissement de nos forces. Alors au boulot !



Rassemblement au siège de la SELCED



Les "Rotos 93" veulent sortir la tête haute !

Les salariés de l'imprimerie Rotos 93 nous écrivent depuis cinq mois une belle histoire syndicale. Certes, nous pouvons déceler chez eux une colère pleine d'amertume mais leur détermination à faire payer les responsables de ce gâchis industriel et social est toujours intacte. L'assemblée générale qu'ils ont tenue dans l'entreprise du Blanc-Mesnil en septembre dernier a été l'occasion d'exprimer leur déception mais aussi de leur motivation à ne pas lâcher.

Après plus de cent jours d'occupation et de nombreuses démarches pour relancer l'activité de l'imprimerie Rotos 93, les salariés se sont réunis en assemblée générale le 10 septembre dernier pour faire le point et déterminer la suite à donner à leur lutte.

Leur déception est grande tant les possibilités de relancer l'activité de l'imprimerie avec ses salariés étaient réelles. Toutes les conditions étaient réunies pour démentir la logique selon laquelle rien n'est possible dès lors que les responsables ont mis la clé sous la porte. Tout laisse penser que les salariés ont été dupés du début à la fin par ceux qui ont contribué, de près ou de loin, à la casse définitive d'un outil pourtant destiné à revivre d'une manière pérenne.

Cette déception, ils l'ont tout d'abord connue quand Jean-Claude Meouro, le propriétaire de l'entreprise et ses responsables, Messieurs Michel Lange et Marc Meouro, ont déposé le bilan le 29 mai dernier, sans chercher au préalable de solutions industrielles et économiques sérieuses. Au regard de l'évolution des supports papier et des cahiers des charges des éditeurs, il aurait été judicieux d'investir pour l'avenir. Force est de constater que ce sont les salariés qui ont fait tourner « la boutique ». Ce sont ces mêmes salariés qui ont pu, du fait de leurs compétences et de leur savoir-faire, pallier pendant des années l'incurie d'une direction dont la légèreté dans la conduite de l'entreprise est blâmable.

Ce sont ces mêmes salariés qui étaient prêts à consentir des efforts en termes d'organisation de travail et de gains de productivité qui n'ont pas été écoutés car l'affaire était déjà entendue pour les responsables.

Cette déception, ils l'ont vécue du fait que le principal éditeur de Rotos 93, les Éditions en Direct, leur avait donné la garantie d'un retour aux mêmes conditions dès la reprise de l'activité. Mais au moment de concrétiser ce retour, celui-ci a invoqué des arguments fallacieux pour se désengager tout en essayant de faire endosser l'échec par les futurs actionnaires de l'imprimerie.

Monsieur Philippe Abreu, PDG des Éditions en Direct, n'a eu de cesse d'estimer à la baisse son chiffre d'affaires. Ainsi, de 2,4 millions d'euros, celui-ci a glissé à 1,4 millions d'euros, voire en dessous. Comme cela ne suffisait pas pour décourager les salariés de l'imprimerie, il a exigé de la quadrichromie dans l'immédiat pour ses journaux hip-piques. Certes, la baisse tendancielle de la presse en général est bien réelle et les salariés de Rotos 93 ne l'ignorent pas. Pour autant, les « simulations comparables » bientôt éditées au jour le jour par les Éditions en Direct semblaient relever d'une obsession au renoncement. La baisse du CA devenait inversement proportionnelle au refus d'être le seul client principal de la nouvelle imprimerie.

En clair, Philippe Abreu a utilisé les chiffres et



Photo : Jean-Paul De Sousa

réalisé les projections idéales pour lui permettre de s'exempter de ses responsabilités de client historique. La rétrospective des événements qui ont marqué la centaine de jours d'occupation met en évidence que Philippe Abreu n'a jamais eu l'intention de participer à la reprise de l'activité de l'imprimerie. Il ne fait aucun doute que la cessation de celle-ci a été une aubaine pour cet éditeur qui cherchait à renégocier les prestations au plus bas, tout en espérant bénéficier d'une distribution de ses titres pour un coût dérisoire.

Oui, la déception des salariés est grande comme elle peut l'être pour tous ceux qui ont affiché la volonté de faire tourner à nouveau les rotatives au Blanc-Mesnil. Les salariés de Rotos 93 pouvaient miser sérieusement sur la reprise de l'imprimerie, eu égard à l'attention toute particulière qu'ont porté des acteurs politiques et des représentants des pouvoirs publics sur ce dossier.

Il était possible de maintenir une entreprise en vie, les salariés y ont mis toutes leurs forces, leurs convictions, leur courage. L'attitude honteuse des responsables cités plus haut l'a définitivement tuée.

Mais cet échec ne doit pas faire oublier que les salariés ont un droit à réparation. Leur préjudice est énorme : ils se retrouvent sans emploi alors qu'ils ont, jusqu'à ce jour, œuvré pour faire redémarrer leur outil de travail.

Les responsables de ce gaspillage économique et social doivent régler leurs dettes envers les salariés qui ont été trompés depuis le début.

Les salariés de Rotos 93 entendent donc obtenir réparation de la part de l'entreprise Éditions Directes qui a, pendant plus de quatre mois, nourri des espoirs sur une relance de l'activité. Or, les salariés ont pu constater au fil du temps, notamment ven-

dredi 5 octobre, que Philippe Abreu était en lien direct avec Monsieur Meouro depuis le début de cette affaire. Les salariés ont donc la conviction que Monsieur Abreu les a trompés pendant quatre mois pour le compte du propriétaire de Rotos 93 qui n'avait pas imaginé que ceux-ci auraient pu contester et démontrer que la cessation de l'activité relevait d'une fraude. D'ailleurs, cette notion juridique a été évoquée lors des rencontres en préfecture de Seine-Saint-Denis.

Les salariés de Rotos 93 sont déçus de la tournure des événements mais ils sont déterminés à obtenir par tous les moyens la réparation du préjudice qu'ils ont subi.

Depuis, la situation a quelque peu évolué. En effet, le Préfet de Seine Saint-Denis a exprimé, lors d'une réunion qui s'est tenue le 19 octobre dernier, sa volonté d'aboutir à une solution acceptable pour toutes les parties. Ainsi, celui-ci a chargé Maître Jacques Moyrand, mandataire judiciaire, de prendre contact avec le propriétaire, Monsieur Meouro, afin que ce dernier accepte de discuter sérieusement d'une indemnité à verser aux salariés.

Par ailleurs, les initiatives menées par les salariés de Rotos 93, soutenues par notre syndicat, ont contraint le responsable des Éditions Directes à ne plus faire la sourde oreille. Celui-ci serait désormais ouvert à la discussion pour contribuer également à la réparation du préjudice causé aux salariés de l'imprimerie du Blanc-Mesnil.

Une porte de sortie semble s'ouvrir pour nos camarades. Souhaitons que le prochain numéro du *Livre parisien* puisse évoquer leur victoire, celle qui leur permettra de sortir la tête haute.

La presse tourmentée

Le paysage actuel dans les salles de rédaction est balayé par deux vents distincts mais qui, en se rencontrant, forment un tourbillon dans lequel nombre d'emplois pourraient bien disparaître.

Le premier vent, c'est celui de la technologie. La PAO, le numérique, Internet ont abattu à jamais les frontières entre les métiers. C'est pourquoi, volontairement ou contraints, les ouvriers du pré-presse ont adopté le statut de journaliste. Ne pas le faire les eut condamnés à « s'échouer comme des baleines ».

Le second vent, c'est celui de la crise de la presse. Par « crise », on entend la situation créée par plusieurs facteurs. Un lectorat fuyant, des coûts d'impression importants par rapport au Web, des recettes publicitaires inégalement réparties, la mise à sac des systèmes de distribution par les plus riches au détriment des plus pauvres, et une offre Internet grandissante entraînant des pratiques de lecture inédites.

Face à cela, les éditeurs réagissent non pas en mettant en branle de grandes stratégies de fidélisation du lectorat, en enrichissant le contenu, en rognant sur ses profits pour maintenir les emplois... Non, ils taillent, ferment, déstructurent, licencient, pour finalement mettre la clé sous la porte, les seules victimes étant toujours les salariés.

Récemment, nous avons assisté au naufrage de deux titres emblématiques : *France-Soir* et *La Tribune*. Naufragés par manque d'adaptabilité des salariés ? Sûrement pas, ces derniers n'ont pas cessé de se former, se transformer, évoluer, migrer... Tous dans le même bateau ? Là encore, comme dans le Titanic, les chaloupes de sauvetage sont pour les classes supérieures. Monsieur Pugatchev, ayant congédié sa danseuse, est retourné à sa dure condition de fils de milliardaire. Bernard Arnault, après avoir contribué à torpiller *La Tribune*, principal concurrent des *Échos*, est retourné à ses sacs de luxe et à son vin pétillant. Alain Weil a repris un petit emploi de patron de NextTVRadio... Bref tout va bien sauf pour nos camarades qui sont allés grossir les rangs de Pôle Emploi.

Alors, dans les rédactions, les salariés font de leur mieux pour rester accrochés à la branche et évoluer avec les technologies.

Aux *Échos*, les automates de traitement d'images et de graphes automatiques amènent les photographeurs à remonter plus avant dans les tâches rédactionnelles telles que l'iconographie, la création graphique et la recherche des données économiques.

6 Au *Figaro*, les infographies sont réalisées



pour le bi-media, les photos sont traitées et montées spécifiquement pour le web, les metteurs en page sont à l'initiative des liens qui illustreront les pages Internet. Nos camarades sont positionnés sur ces vecteurs d'avenir.

À *France-Soir*, deux photographeurs étaient devenus réalisateurs de documents vidéos, un nouveau métier qu'ils ont eu le temps d'apprécier avant la fermeture du journal.

Grâce à l'union syndicale engagée entre le SGLCE et le SNJ-CGT, les photographeurs ont pu, en intégrant la convention collective des journalistes, prendre des responsabilités syndicales et toute leur place dans l'élaboration des revendications dans ce secteur tout en gardant leur attache avec leur berceau originel, le Syndicat du Livre.

À *l'Équipe*, la direction du groupe Amaury veut « dégraisser le mammoth » en supprimant 46 emplois malgré de confortables profits et l'investissement dans une chaîne TNT. Ainsi, la spirale infernale est lancée : baisse des ventes – suppression d'emplois – baisse de la qualité éditoriale – baisse des ventes – suppression d'emplois... Mais qu'on se rassure, les profits seront maintenus, les chaloupes de sauvetage sont prêtes pour les classes supérieures.

Alors, les salariés ont raison de ne pas accepter ce plan de « sauvetage de l'emploi ».

Après deux grèves les 13 et 19 septembre sur le quotidien *L'Équipe*, *France Football* et les sites Web, les syndicats ont désigné un expert pour examiner la réalité des affirmations patronales. En tout état de cause, ils exigent que les profits réalisés servent à développer le titre et à maintenir les emplois.

Le patronat se sert de la multiplicité des supports médiatiques pour jouer au bonneteau avec les emplois, mettre les salariés en concurrence pour les pressurer et maintenir ses profits.

Mais si les titres sont destinés à passer du papier à Internet ou à l'audiovisuel, les capitaux se déplaçant parallèlement, pourquoi les salariés ne suivraient-ils pas le même chemin ? Des métiers différents ? Pas tant que ça ! Des salariés à former ? Et alors ! La formation, ça existe, les salariés sont prêts à se former pour se maintenir en activité, cela n'est de toute façon pas plus douloureux qu'une longue file d'attente à Pôle Emploi pour s'entendre dire : « pour l'instant on n'a rien, revenez le mois prochain... »

À *l'Équipe* comme ailleurs, c'est dans la lutte qu'on obtiendra satisfaction, les camarades du SGLCE/SNJ-CGT sont, de toute évidence, au cœur de la mobilisation et de l'action.

Thierry FRONTY

Un plan inacceptable !

La menace d'un dépôt de bilan de la messagerie de presse est désormais mise entre parenthèses par l'accord tripartite signé le 5 octobre dernier entre les éditeurs, l'Etat et Presstalis. Pour autant, rien n'est réglé. L'avenir du système coopératif de distribution est compromis et celui de ses salariés se résumerait, selon les signataires de cet accord, au Pôle Emploi. C'est inacceptable ! Telle est la réponse des salariés et de leur syndicat. Le 24 octobre, ils sont venus nombreux le dire haut et fort devant le Ministère de la Culture et de la Communication. Hyper mobilisées, ce sont environ quatre cents personnes en provenance du siège social, des SAD, des dépôts et des centres parisiens qui se sont rassemblées place du Palais royal avec banderoles, drapeaux et chasubles du Livre parisien.

À cette occasion, Laurent Joseph, délégué syndical central CGT de Presstalis, a fait une intervention dont Le Livre parisien vous donne lecture.

Voilà maintenant plusieurs semaines que les salariés de groupe Presstalis sont en lutte pour défendre leur entreprise et leurs emplois. Ils s'opposent à un projet de restructuration touchant tous les secteurs et tous les salariés du groupe : employés ouvriers et cadres. La direction, mandatée par les éditeurs actionnaires, prétend vouloir sauver le groupe du dépôt de bilan et garantir l'équilibre de toute la filière, nous propose de sacrifier nos emplois. Sur les 2 200 emplois que compte le groupe, 1 250 seraient supprimés en l'absence de dispositif social acceptable, les salariés licenciés viendraient alors grossir les rangs de Pôle Emploi. Cela est inacceptable. Pour toutes les entreprises du groupe, la logique est toujours la même ! Favoriser et amplifier les opérations de sous-traitance. Ces transferts d'activités massifs vers des officines où la précarité est la règle profiteraient à la société Géodis, société de logistique avec laquelle l'actuel directeur général de Presstalis a déjà eu des liens par le passé. Cette délocalisation sur le territoire condamne non seulement nos centres d'exploitation mais aussi, à moyen terme, le siège social.

Sans trop détailler, le projet de nos dirigeants est le suivant :

En Ile-de-France

La fermeture des deux centres d'exploitation de niveau 1 et de la filiale de niveau 2 SPPS. Le traitement des publications et des inventus, l'activité export et le réassort disparaîtraient de nos ateliers. Seul un centre de traitement des quotidiens serait conservé et encore, pour combien de temps ? Au siège social, les fonctions supports, telles l'informatique et la logistique, seraient confiées



Photo : Michel Lopes

avec d'autres activités à des prestataires ou tout simplement supprimées.

En province

Pour les dépôts du groupe SAD ou gérés par la Soprom, la direction s'en tient au schéma directeur proposé par le Conseil supérieur des Messageries de Presse. Alors que les décisions de celui-ci sont régulièrement contestées par les Messageries lyonnaises de Presse, Presstalis devrait s'exécuter et céder des dépôts à la concurrence.

Le travail de nos dépôts serait externalisé vers des plates-formes régionales et qu'importe s'il y a de la casse sociale ! Pour justifier l'abandon de nos activités et la mort de plus d'un millier d'emplois, les éditeurs et la direction mettent en avant la situation financière de Presstalis.

Si la baisse tendancielle des ventes est réelle, celle-ci n'est pas la seule cause de la dégradation des comptes. Les responsables de la situation financière, ce ne sont certainement pas les salariés dont les effectifs ont été divisés par 4 en 20 ans passant de 10 000 à moins de 2 500 sur le périmètre du groupe ! NON ! Les coupables, ce sont les éditeurs qui, jouant d'une concurrence organisée, ont transféré massivement leurs titres aux MLP. Ils ont ainsi fragilisé la messagerie historique et mis en péril toute la filière, menaçant l'emploi de plus de 20 000 salariés. Ceci a d'ailleurs été confirmé récemment par l'autorité de régulation, l'ARDP. C'est pourquoi, le SGLCE-CGT prône la création d'une messagerie unique pour mettre un terme à cette concurrence mortifère et demande aux pouvoirs publics de s'y impliquer. Celle-ci assurera la distribution de la presse sur tout le territoire. À ce titre, elle devra être déléguataire d'une mission de service public. D'ailleurs, le projet actuel prévoit une convergence de l'outil informatique et de la logistique. En outre, la vente de dépôts Presstalis au concurrent MLP confirme les ententes des directions des deux messageries pour se partager le territoire. Connivence et conflits d'intérêts, rien n'arrête les éditeurs qui sont à la fois actionnaires et clients de Presstalis. Clients, ils sont plus soucieux de leur intérêt particulier que du collectif, allant jusqu'à transférer leurs titres pour s'exempter des mesures tarifaires qu'ils ont eux-mêmes votées. Actionnaires, ils laissent en toute illégalité certains services, comme le transport, se réaliser à perte. Plus grave, ils ne remplissent pas leur obligation de recapitaliser l'entreprise. Peu leur importe les contradictions et la faiblesse de leurs arguments, il s'agit pour ces éditeurs d'enterrer les principes coopératifs d'un système issu de la libération qui a pourtant permis l'existence et le déve-

loppement de leurs titres. Il s'agit bien d'une attaque idéologique ! Une attaque contre un système égalitaire !

Une attaque contre les salariés de la filière.

Pour la CGT, ce projet libéral, basé sur une logique d'externalisation et destructeur d'emplois, ne peut conduire qu'à la perte d'un savoir-faire indispensable à la pérennité du Groupe. Face à ces méthodes et cette attaque libérale menées par les éditeurs, les représentants de la nation que nous alertons depuis plusieurs semaines doivent réagir ! Aujourd'hui, nous interpellons le ministère de la Culture mais c'est au gouvernement de réagir ! À défaut, le silence des pouvoirs publics, principal bailleur de fond des éditeurs aux travers des aides à la presse (plus d'un milliard d'euros), serait interprété comme la caution au plan de restructuration. L'Etat ne peut limiter son action à une seule intervention financière, à l'image de l'accord tripartite qu'il a signé avec les éditeurs et Presstalis, un accord qui a permis au tribunal de commerce de valider la poursuite de l'exploitation de la messagerie ainsi que la mission du mandataire jusqu'au 31 décembre.

L'exigence sociale doit prévaloir sur l'intervention financière des pouvoirs publics !

La presse n'est pas une marchandise. Elle exige une autre politique que celle mise en œuvre par Sarkozy au moment des États généraux. Un autre cap doit être défini. Pour ce faire, nous proposons l'ouverture immédiate d'une **table ronde sur l'évolution de la filière** de la distribution de la presse. Ces négociations tripartites — pouvoirs publics, organisations syndicales et direction — doivent permettre de bâtir un véritable projet porteur d'avenir pour tous les acteurs de la distribution de la presse. Des solutions sont possibles pour pérenniser l'entreprise et les emplois. À l'inverse de la direction qui privilégie le renforcement de la sous-traitance, nous avons proposé, lors des premiers échanges, d'ouvrir des discussions sur une base offensive de maintien et de développement des activités au sein des entreprises du groupe. Pour le dépôt parisien la SPPS, nous avons proposé, avec le maintien des activités actuelles, le renforcement du chiffre d'affaires par l'élargissement du périmètre d'activité, comme le préconise le schéma directeur. Par ailleurs, un couplage vente au numéro/portage pourrait également être une piste permettant d'optimiser le réseau tout en bénéficiant des aides au portage (environ 50 M€ en 2012).

Le gouvernement doit écouter et prendre en compte les propositions des salariés qui, à ce jour, sont les seuls à ne pas avoir été consultés.

Pour les salariés de Presstalis, plus que jamais déterminés à se faire entendre et à défendre leur emploi, la bataille continue.



Photo : Michel Lopes

La horde sauvage du libéralisme au sein de Presstalis !

Pour arriver à leurs fins, les fossoyeurs du système coopératif de la distribution de la presse issu de la loi Bichet du 2 avril 1947 font appel à une officine de managers de transition, Amadeus. Par ailleurs, d'autres personnes serviteurs des intérêts de la branche SNCF Géodis, sont recrutées pour dévitaliser la première messagerie de presse. En y regardant de plus près, c'est un réseau au service de l'idéologie libérale qui a la mainmise sur la diffusion de la presse. Le glas sonne pour le pluralisme.

Les Nouvelles Messageries de la Presse Parisienne (NMPP), nées le 16 avril 1947, sont mortes le 10 décembre 2009. Presstalis est devenue la nouvelle dénomination « sociale » pour tourner la page d'une exception culturelle.

La loi sur la régulation du système de distribution de la presse promulguée le 20 juillet 2011 s'inscrit dans la dissolution de l'héritage de 1947.

Ainsi, les principes d'égalité, de péréquation appliqués au traitement des titres et la notion de solidarité entre les éditeurs subissent une mort lente mais certaine. Depuis trois ans, la fuite organisée d'éditeurs vers les Messageries Lyonnaises de Presse (MLP), soi-disant concurrentes, a fragilisé Presstalis au point de jouer l'avenir de celle-ci et de tout le système de distribution dans une refonte au bénéfice des grandes marques, notamment celle du *Figaro* appartenant à Dassault, un ami de Sarkozy. La menace d'un dépôt de bilan n'est désormais plus à l'ordre du jour pour Presstalis. Un accord tripartite entre la messagerie, les éditeurs des deux coopératives de presse (quotidiens nationaux/périodiques) et l'Etat permet, selon les termes de celui-ci, « la continuité d'exploitation de Presstalis dans une nouvelle organisation industrielle de la filière ». Au delà d'une augmentation de 15 M€ sur 2012-2013 de l'aide à la modernisation de la distribution de la presse quotidienne, les pouvoirs publics portent caution à un plan des plus drastiques que n'ait jamais connu la messagerie de presse au cours de ces soixante-cinq dernières années. L'entreprise en tant que telle existe encore, mais l'avenir du système coopératif de distribution est bien compromis. Quant à celui des salariés, il est écrit dans les projections des « experts » : 1 200 licenciements, soit plus de la moitié des effectifs éradiquée au nom de la sauvegarde du système. Sauver quoi au juste, puisqu'il s'agit de tout mettre à plat ? Une première dans ce secteur de la distribution : Le départ contraint des salariés n'est plus une notion tabou dans la bouche de la direction générale qui se réfugie derrière un « mandat » des édi-



Le syndic de la guilde des drapiers, Rembrandt, 1662.

teurs actionnaires et clients de Presstalis. Parmi eux, Marc Feuillée patron du *Figaro* et du Syndicat de la Presse Quotidienne Nationale (SPQN) veut faire la pluie et le beau temps dans la profession. Suite à un blocage de son titre – n'est-il pas légitime que les salariés de Presstalis refusent de prendre le chemin du Pôle emploi ? – il s'égosille : « Notre syndicat, le SPQN a été le seul à tenter de s'opposer avec la direction de Presstalis au transfert de titres vers les MLP... ». L'hypocrisie semble être une vertu chez ce Monsieur qui ne renonce pas à l'idée de court-circuiter le système de distribution actuel. Sa prévenance soudaine à l'égard de notre messagerie tient seulement au fait que le projet de plan stratégique 2012-2015 lui offre les clés de la maison pour demain. En effet, il est prévu dans ce plan, la fermeture de la filiale parisienne de Presstalis, la Société Paris Presse Services (SPPS) ainsi que celle du Centre de Traitement des Quotidiens de Gonesse. Désormais seuls les quotidiens natio-

naux (les publications étant distribuées par Géodis) seront traités dans une nouvelle filiale. Or, la filiale est une entité économique qui présente de nombreux avantages, notamment pour la maison mère de se débarrasser à court ou moyen terme d'une activité et de ses salariés. Le bonheur est donc tout près pour Feuillée et consorts. Nous l'aurons compris, l'estocade est portée sur le système coopératif de distribution qui permet à toute publication, quelque soit sa force économique et son contenu rédactionnel, d'être distribuée, d'une manière égalitaire. Pour saigner à blanc celui-ci, les fous du libéralisme projettent de jeter 1 200 salariés à la rue. Aussi, ne lésinent-ils pas sur les moyens pour atteindre leur objectif. La direction de Presstalis qui a fini par faire de la sous-traitance le cœur du métier de l'entreprise sous-traite à présent son management ! Le nombre de « collaborateurs » recrutés afin de dépecer l'entreprise et livrer ses lambeaux à des « margoulins » inciterait à changer le logo

actuel de Presstalis « La proximité va plus loin » par « La promiscuité avec le libéralisme va encore plus loin ». En effet, c'est dans le vivier des « managers de transition » que la direction de Presstalis puise ses mercenaires pour faire les sales besognes en matière de « restructuration » de l'entreprise. Destructuration, serait d'ailleurs, le terme le plus approprié pour qualifier le projet du Comité exécutif de Presstalis, le COMEX. La réflexion dans ce comité est au niveau de ses membres qui la mènent : courte, libérale et sans avenir pour ceux qui en feront les frais !

Les chiens enragés du capital sont lâchés !

Hélène Sadaka qui était membre, en tant que directrice de la transformation des NMPP, de ce Comex, alors dirigé par Rémy Pflimlin, (le même nommé président de France Télévisions par Sarkozy en 2010 !) n'a pu résister à l'envie de partager son savoir sur la mutation de l'entreprise. Aussi, s'épanche t-elle sur cette question dans un ouvrage collectif : « Faut-il mettre le feu pour transformer son entreprise ? » publié en novembre dernier aux Editions Dunod. A défaut d'y mettre le feu, cette ancienne consultante chez Andersen Consulting (aujourd'hui Accenture) aurait grevé le budget des NMPP d'environ 50 M€ pour un projet de restructuration du système informatique dont l'étude avait été confiée au cabinet Accenture et dont l'un des consultants aurait été un proche de la directrice du service informatique.

Conflit d'intérêt ou pas, la présidente du Conseil d'administration de Presstalis, Anne-Marie Couderc, a déclaré que l'entreprise ne pouvait plus se permettre ce genre de fantaisie, mais qu'il fallait tout de même élaborer un nouveau schéma directeur informatique. Autant dire que les prestataires, à l'inverse des informaticiens du siège social, ont encore de beaux jours devant eux ! Bien que responsables de la distribution de la presse française, nos « penseurs » de l'entreprise nouvelle se laissent séduire par les métaphores anglo-saxonnes. Il en est ainsi de la « burning platform » qui naît d'un fait divers, celui d'un employé travaillant sur une plateforme pétrolière en Mer du Nord et se jetant à l'eau pour échapper à l'incendie déclaré sur son lieu de travail. Celui-ci expliquera par la suite qu'il avait le choix entre une mort probable avec ce saut dans l'inconnu ou une mort certaine s'il était resté sur la plateforme. Tout naturellement l'urgence et les choix à faire pour « sauver » l'entreprise sont également à l'ordre du jour sur les « plateformes » de Presstalis ! C'est dans un contexte bien particulier – où hier le spectre de la faillite planait dans les esprits et qu'aujourd'hui, un plan « industriel » destructeur des activités et des emplois est présenté comme une bouée de sauvetage – qu'interviennent des aliens du management par intérim. Ainsi, Amadeus l'une des officines du management par transition, regroupant 40 baroudeurs disponibles au pied levé

pour aider les patrons à gérer les « situations de crise » avait déjà missionné un de leurs membres fondateurs au sein des NMPP.

Muni d'un mandat précis, Arnaud Challan Belval a pris les commandes du centre de traitement des publications de Combs-la-Ville en octobre 2006. A l'issue de sa mission, ce centre ferma définitivement ses portes le 17 janvier 2009. Le manager de transition, inscrira par la suite dans son CV, en toute modestie, qu'il avait réformé une plateforme des NMPP.

« Je suis manager de transition par goût des défis » aime dire cet ancien officier de marine. Les managers de transition se glorifient de ne pas, au nom de l'efficacité, d'avoir d'états d'âme. « Pour exercer ce métier, il faut avoir le courage de dire les choses en face, sans entrer dans les jeux politiques ». La neutralité de ces mercenaires souffre pourtant de leur engagement politique très affirmé à droite. Ainsi, notre ex marin a mis le cap sur les dernières élections législatives en présentant sa candidature à l'UMP pour la 2^e circonscription de la Meuse. Il en est de même pour son ami d'Amadeus, Yves de Waroquier, mandaté depuis quelques mois par la direction de Presstalis pour nettoyer les centres d'exploitation et se débarrasser de leurs salariés jugés trop encombrants. Défenseurs du système coopératif de distribution et très attachés à la CGT, les ouvriers des messageries ont toujours constitué un obstacle aux politiques de démantèlement qui sévissent depuis bientôt un quart de siècle. Le pedigree de ce monsieur à particule que l'on peut aisément découvrir sur Internet n'a aucune noblesse et n'invite nullement au respect.

Monopole, droite toute !

Sa pratique d'un management peu orthodoxe où le mensonge devient une vertu lui a valu une séquestration par les salariés de Sullair en 2010. Liquidateur et fier de l'être de ce site

construisant des compresseurs, il se dit aujourd'hui prêt à affronter les ouvriers des messageries en allant jusqu'à les provoquer sur leurs postes de travail. Pour lui, il n'y a pas de transition possible pour ses prochaines victimes. Les salariés doivent intégrer l'idée de ne plus être dans l'entreprise dans les mois à venir. Qu'importe, qu'il puisse exister par ailleurs une alternative industrielle, son travail consiste à susciter des doutes dans la tête des salariés que l'on a tenté d'effrayer auparavant par la menace d'un dépôt de bilan de leur entreprise. Un cadre technique proche de la cinquantaine, a été stupéfait que ce nouveau venu dans l'entreprise lui demande de réfléchir à sa prochaine reconversion. « A votre âge, lui dit-il sur un ton sérieux, vous pouvez exercer le métier d'ambulancier ! » Un conseil qui coûte très cher, si l'on en croit les informations qui circulent dans les plus hauts étages. En effet, la somme mensuelle versée à Amadeus au titre de la prestation de cet expert serait de l'ordre de 25 000 euros ! Avec une telle rémunération, l'homme peut aller au feu, voire le mettre si tel était l'objectif de son donneur d'ordre. Yves de Waroquier, travaille à défaire ce qui est dans la tête des salariés. Il fait abstraction du sujet en tant que tel, ce dernier n'est plus humain, il est devenu tout simplement une donnée à effacer... Les états d'âme, sont, pour ces durs à cuire, des postures de gens qui n'ont pas d'avenir dans le monde tel que l'a défini la patronne du MEDEF, Laurence Parisot : « *La vie, la santé, l'amour sont précaires, pourquoi le travail échapperait-il à cette loi ?* ». Un monde précaire, mais petit pour eux, puisque c'est la même Laurence Parisot qui nomma en 2005 Yves de Waroquier directeur général d'une entreprise familiale, Optimum (menuiserie), pour que celui ci crée les conditions de sa cession à un fond de pension luxembourgeois (GMS) en 2006 ! Alors que pouvons attendre de l'ami de la patronne des patrons qui



Les cannibales regardant leurs victimes, Goya, 1800-1808.

n'a pas eu le moindre regret de brader le bien de son père et de mettre par la même occasion 180 salariés à la rue ? Amadeus, du latin *ama et deus* « aimé de dieu » est avant tout une secte dont la doctrine repose sur le libéralisme le plus abject. C'est bien pour cette raison qu'Amadeus jouit des faveurs des dirigeants de Presstalis. Anne-Marie Couderc présidente du conseil d'administration de la messagerie et Vincent Rey, directeur général de celle-ci, ont jugé bon de faire appel à ces compétences extérieures très en phase avec leurs conceptions politiques. Il est vrai, que pour déverser le napalm de leur plan scandaleux, inutile de s'entourer de collaborateurs sensibles à une culture d'entreprise...

Anne-Marie a le goût du pouvoir. Elle s'est éprise de la politique, à droite de préférence, en rencontrant un jour Jacques Chirac. Elle sera secrétaire d'Etat puis ministre au sein des deux gouvernements Juppé (1995-1997). De ce passage ministériel, elle gardera des contacts précieux pour son déroulement de carrière. Son engagement pour la cause du capitalisme sauvage se traduit par une succession de mandats, conseillère de Paris, adjointe au maire de Paris, députée. Sans renoncer à ses convictions politiques elle devient en 1997, directrice adjointe du groupe Hachette Filipacchi Médias. Elle sera présidente de 2004 à 2010 du SPMI (Syndicat de la Presse Magazine et d'Information). Convaincue, comme ses congénères politiques que le sort du monde se trouve entre quelques mains expertes, elle fréquente le Siècle, un lieu de sociabilité des élites de droite et de gauche. Aujourd'hui présidente du conseil d'administration de Presstalis, elle prétend vouloir sauver le système coopératif de distribution en organisant sa découpe. Elle est aidée en cela par Vincent Rey qui a été mandaté en 2006 par le fond d'investissement Butler Capital Partners afin de redresser les transports Giraud International et de les faire tomber dans l'escarcelle de SNCF Géodis. Tous les transports vous mènent à l'endroit que vous avez choisi. Géodis, entreprise de logistique se voit ainsi confier la distribution des publications de Presstalis. Mais le recrutement des petits amis pour faire un hold-up sur la distribution ne s'arrête pas là. Tout récemment, un homme du sérail, Tarik Hosni a rejoint la direction générale en tant que « consultant ». Ce liquidateur avait été nommé, également par Butler Capital Partners, directeur général de Giraud International. Il est des conflits dont on évoque peu, surtout quand il s'agit d'intérêts ! Alors, il est temps de rétablir la vérité. S'il existe un monopole dans la distribution de la presse, c'est bien celui qu'exerce ce réseau identifié ci-dessus. C'est dans cette toile qui relie les personnes les unes aux autres sur la même base idéologique, que la machine de guerre du libéralisme joue pleinement son rôle. Celui de fossoyeur de l'héritage issu du programme du Conseil National de la Résistance (CNR).

Tout ce petit monde aux affaires, organise en toute impunité la « délocalisation en

interne » des activités de la messagerie de presse pour liquider les petits éditeurs et 1 200 salariés !

Les ouvriers des messageries seraient, selon Anne-Marie Couderc, en partie responsables des « surcoûts historiques » de la distribution de la presse.

Là aussi, il est temps de rétablir la vérité et de dénoncer le pillage organisé des messageries de presse depuis des décennies. Nombreux

sont ceux qui ont participé à cet hold-up du siècle. Ce sont les mêmes qui veulent encore aujourd'hui détourner les deniers de l'Etat pour faire leur commerce entre eux.

Oui, il est temps d'assainir le système de distribution, la pègre libérale est, avec ce plan, en voie de réaliser le plus grand crime contre le pluralisme de la presse et les salariés des messageries qui en sont les défenseurs !

Michel PAVARD



Saturne dévorant un de ses enfants, Goya, 1821.

Résolution du collectif Maintenance

Assemblée générale du 9 septembre 2012

Le collectif maintenance a tenu son assemblée générale statutaire le dimanche 9 septembre dernier, salle Eugène Varlin, au cinquième étage de la Maison du Livre. En cette semaine de rentrée scolaire, plus de quatre-vingt adhérents occupant des fonctions de Maintenance dans leur entreprise respective ont sonné l'heure de la rentrée sociale. Plusieurs heures durant, ils ont débattu et décidé pour agir en faveur de la défense de l'emploi, des qualifications et de la charge de travail. Le Livre parisien publie ci-dessous la résolution qui a été votée par l'assemblée générale du collectif Maintenance.

Les Ouvriers, Employés, Techniciens et Cadres du Collectif Maintenance du SGLCE se sont réunis dimanche 9 septembre 2012 en assemblée générale au siège du Syndicat, en présence du Secrétaire général et des membres du bureau syndical du SGLCE.

Après avoir fait le triste constat de la dégradation nationale concernant l'emploi dans notre pays et débattu de l'ensemble des dossiers des trois secteurs de la profession, l'assemblée générale réaffirme et acte un certain nombre de décisions.

L'ensemble des salariés de la Maintenance, n'oublie pas le dossier de Presstalis, essentiel pour la profession et le pluralisme de la presse. L'assemblée générale se déclare solidaire, se tient mobilisée pour être aux côtés de ses camarades du secteur de la distribution et prêts à répondre à l'appel de leur Syndicat, le SGLCE.

Concernant le dossier de Rotos 93, les salariés du Collectif Maintenance rappellent qu'ils sont solidaires avec leurs camarades en lutte et qu'ils créeront, par leur solidarité, toutes les conditions pour un redémarrage de leur site industriel garantissant les emplois.

La direction générale du groupe Le Monde a fait le choix de vider « la charge de travail » de son imprimerie et a ouvert par ce fait un PSE. Les salariés de la Maintenance réaffirment qu'ils n'accepteront pas de départs contraints dans le plan Imprime junior, donc pas de licenciement pour les salariés de l'Imprimerie du Monde.

Alors qu'elle a une assise financière forte et un site industriel conséquent indépendant, la direction générale du groupe Le Monde préfère sous-traiter une partie importante de l'impression de son titre. Elle tente un passage en force avant la fin du règlement social en retirant encore de la charge de travail. Pour ce qui nous concerne la déclaration commune SGLCE-SIP du 1^{er} août 2011 est toujours d'actualité : « les deux syndicats décident d'unir leurs moyens de s'opposer au plan imaginé par la direction du Monde qui aurait pour finalité de confier l'impression du titre au nouveau groupe IPR (groupe Impression en Région constitué de cinq centres d'impression en province).

Le SGLCE et le SIP appellent l'ensemble des entreprises concernées à refuser ce transfert de charge qui aurait pour conséquence de déstabiliser considérablement l'équilibre déjà fragile des entreprises de la presse parisienne. ».

Cette position est partagée par la Filpac CGT dans la déclaration du 21 septembre 2011 et réaffirmé le 7 septembre 2012 : « Les équipes syndicales des centres d'impression de presse quotidienne nationale, régionale et départementale de la Filpac CGT, considérant la restructuration industrielle de la distribution et de l'impression, toutes deux guidées par le gouvernement et les patrons de presse, déclarent que la solidarité et la défense de l'emploi sont la base de leur orientation collective. Dans cet esprit, les délégués des centres d'impression annoncent leur refus commun de procéder à l'impression du journal *Le Monde* sur quelque rotative que ce soit des groupes de



PQR et de PQD, tant que les syndicats CGT du groupe Le Monde n'auront pas obtenu satisfaction sur leurs revendications ».

A ce jour, la situation n'ayant pas évolué tant sur le plan social, que sur le plan industriel, l'assemblée générale considère qu'il faut garder cette ligne de conduite, d'autant plus que toutes les solutions sociales ne sont pas identifiées.

Dans l'accord du 30 novembre 2011 : « la direction générale du groupe Le Monde s'engage à tout faire pour rechercher et ramener de nouvelle charge de travail, en impression et en routage ; de jour comme de nuit. Un plan de secours contractuel dit back up doit être mis en place par la direction dans une entreprise de presse parisienne ». Nous l'avons signé pour pérenniser l'avenir du site d'Ivry-sur-Seine et des salariés. Ces engagements aujourd'hui ne sont pas tenus par la direction. Aussi, sur ce point l'assemblée générale considère que la rotative N° 1 doit servir de back up sur le site.

Dans le cadre des solutions sociales prévues dans le PSE Le Monde Imprimerie, les salariés du Collectif Maintenance souhaitent résolument la création de la nouvelle imprimerie Newsprint dans le respect des accords régionaux conventionnels PQN. Le fait de minorer le nombre de Technicien de Maintenance dans cette nouvelle imprimerie, dans le but de diluer la fonction maintenance avec d'autres postes, serait inacceptable. Cela dégraderait par avance les conditions de travail des Techniciens de Maintenance et impliquerait le recours aux entreprises extérieures.

Les discussions concernant le transfert dans une autre imprimerie de la presse parisienne du titre *Les Échos* n'ont pas complètement abouti. Le transfert de charge de travail programmé pour l'impression à Tremblay doit s'accompagner de transferts de salariés comme c'est le cas pour tous les autres ateliers. Les salariés de la Maintenance n'accepteront pas de transfert du titre *Les Échos* sans transferts de maintenanciers, tant que les salariés de l'imprimerie du Monde n'auront pas tous une solution d'emploi dans leurs métiers. Au vue des échéances courtes retenues par les directions, ils considèrent qu'il faut envisager un report pour le transfert d'impression tant que toutes les solutions sociales ne seront pas réglées pour tous ses adhérents. Il n'y aura pas de laissés

pour compte, il faut une solution d'emploi pérenne pour tous, dans les métiers de la Maintenance.

Concernant le repositionnement de la Maintenance sur le Data Center de la DILA, l'assemblée générale confirme la volonté de poursuivre le plan de formation négocié et demande d'examiner les moyens à mettre en oeuvre dès à présent pour prendre en charge ce nouveau secteur dans de bonnes conditions.

La formation professionnelle continue des salariés de la Maintenance est primordiale et doit être prise en compte dans toutes les entreprises. L'aboutissement de ses formations doit se concrétiser par la reconnaissance des qualifications acquises dans la grille régionale. Sur ce point nous n'avons pas totalement abouti, mais nous continueront de les revendiquer jusqu'à leur obtention pour tous.

**La charge de travail, c'est l'emploi !
Contre l'externalisation, dans tous les secteurs,
Défendons les emplois de Maintenance !**

A l'heure de la dématérialisation, l'avenir des salariés du secteur Maintenance passe par la conquête et le repositionnement sur tous les nouveaux métiers de la Maintenance avec un redéploiement dans les sièges éditoriaux, les secteurs de l'informatique, la téléphonie, les pluri-médias, les services vidéos, les presses numériques, les Data Center et la climatisation entres autres.

Dans tous les secteurs, les éditeurs préfèrent trop souvent confier la charge de travail Maintenance à des sous-traitants.

Qu'ils se rassurent, le changement c'est maintenant, les délégués de chaque entreprise, sièges éditoriaux, imprimeries, secteur de la distribution ont pour mandat, déterminé de l'assemblée générale de créer les conditions pour obtenir la réintégration de ces travaux. Du travail de Maintenance, il y en a, il doit être fait par des salariés à statut de notre Syndicat, le recours au Bureau de placement en fait partie, c'est la première réponse pour le rajeunissement des effectifs avant d'aller vers des emplois pérennes.

Voilà la feuille de route claire et le mandat que confie l'assemblée générale aux délégués et représentants des trois secteurs que couvre la Maintenance pour le SGLCE.

Paris, dimanche 9 septembre 2012





Compte rendu de la commission exécutive du 24 septembre 2012

RÉSUMÉ DU RAPPORT INTRODUCTIF DE MARC NORGUEZ

Le bureau propose à la CE d'appeler à la manifestation du 30 septembre contre la ratification du Traité européen d'austérité. Un membre du BS présente le texte (il est adopté à l'unanimité).

Rotos 93 : il faut souligner l'action importante du syndicat en tant que tel, bien-sûr, mais surtout par l'engagement personnel de nombreux militants. Devant l'impossibilité de redémarrer la production et la volonté des militants de l'entreprise de trouver une sortie de conflit à la hauteur de leur engagement et du préjudice subi, le syndicat a entrepris les démarches avec cet objectif, d'une part en direction du client principal, les Éditions directes et leur groupe et d'autre part, auprès de l'ancien patron. Il convient, une fois encore, de souligner le rôle essentiel et l'implication de Madame la Députée Marie-George BUFFET dans ce dossier. Au-delà de Rotos 93, de la reprise des titres hippiques par POP, du dossier Newsprint et des incidences sur les entreprises de Brochage et de Routage, la CE voit bien que c'est l'ensemble des industries de labeur qui est en restructuration. Sur ce point, l'animateur du collectif Routage interviendra sur l'intense activité du secteur.

Imprimerie du Monde : un Comité d'entreprise, ou plutôt deux, se tiendront jeudi pour marquer l'arrivée à terme du PSE et confirmer aux élus le transfert des Échos à Tremblay et d'une partie de la production du Monde en province (un accord a

été signé avec La Dépêche à Toulouse). Les questions qui nous préoccupent sont au nombre de deux :

1. Quel est l'avenir du site d'Ivry et de sa charge de travail ?
2. Quelles solutions pour nos camarades ?

Dans le cadre du départ des *Échos*, des accords d'effectifs ou de transfert ont été trouvés avec les dirigeants de ce journal pour toutes les catégories. Une réunion avec Riccobono se tiendra jeudi 27 septembre à Tremblay sur les effectifs à retenir avec l'arrivée du titre.

Mais le problème de l'impression en province est posé : notre syndicat est opposé à ce transfert de charges et plus précisément la question est de savoir comment aborder le problème face aux pressions patronales. Il faut continuer d'en discuter entre nous, notamment à la commission exécutive, mais aussi avec les camarades de province. De ce point de vue, des réunions sont prévues en région. Marc propose que les camarades de la CE qui le souhaitent y participent pour donner leur point de vue et entendre celui des autres. Il nous faut également mettre en œuvre notre mot d'ordre de non-recours au dispositif Imprime junior en proposant aux camarades en sureffectif une solution acceptable et valable, reconnaissant leur qualification et leur rémunération.

Le PSE du Monde Imprimerie prévoit la création d'une nouvelle imprimerie destinée à résorber ses sureffectifs en réalisant des cahiers de magazines des groupes *Le Monde*, Hachette, Bayard et le gratuit *20 Minutes*.

Une douzaine de postes serait proposée à nos ressortissants. Là encore, une réunion devra se tenir les premières semaines d'octobre avec Riccobono pour vérifier si le projet se tient, que les postes sont effectifs et définir leur nombre, secteur par secteur, pour les proposer à nos camarades. Nous avons besoin d'une démarche du syndicat sur ce dossier qui en a manqué pour le moins mais on peut se fixer une autre ambition plus élevée, celle de n'avoir aucun adhérent sans solution.

La situation de la Capsag est ensuite évoquée : cette dernière doit permettre de gérer les difficultés de la profession dans le respect de la convention collective avec l'ensemble de ses signataires. De ce point de vue, un accord a été signé et validé par l'AG récemment sans que ni notre syndicat, ni

nos administrateurs n'aient été convoqués à une réunion et donc informés. Le secrétariat propose d'entamer une procédure pour demander l'annulation de ces décisions.

Le rapporteur présente dans le détail le dossier Presstalis sur la base des derniers communiqués du syndicat et propose une série d'initiatives.

INTERVENTIONS

1^{er} intervenant : informe que la direction du groupe Lagardère s'est déclarée inquiète sur l'avenir de Presstalis. Il précise que les salariés sont attentifs à l'évolution des discussions concernant la filière distribution. Il fait état des restructurations en interne, notamment le changement de fréquence de parution pour certains titres (passage d'hebdomadaire à mensuel) et souligne qu'un accord de maintien des effectifs a été signé récemment.

2^e intervenant : constate que l'évolution de Rotos 93 n'est pas celle initialement souhaitée. Concernant l'imprimerie du Monde, il estime que le back-up sur site doit être revendiqué comme solution technique et sociale. Il note que le statut des salariés doit être précisé et garanti tant pour la décentralisation que pour Newsprint. Il estime que la stratégie du syndicat sur ces points doit être claire.

3^e intervenant : évoque la grève de juillet à l'appel de la Filpac ; il note que la position du syndicat a perturbé les camarades de province et ne nous donne pas une bonne image. Même s'il admet que l'utilité était limitée et la période mal choisie, il estime que l'on aurait dû accompagner le mouvement en expliquant nos réserves. Il propose que nous soyons présents au rassemblement du 29 septembre à l'usine PSA d'Aulnay.

Concernant le Routage, il précise que la concurrence conduit à des baisses de prix que les patrons tentent de répercuter en faisant pression sur les salariés, notamment sur les acquis. Il souligne que l'appel d'offres Télérama met en lumière ces dérives et que la grève dans le Routage est un message adressé aux éditeurs afin qu'ils mettent un terme à leur concurrence mortifère. Pour les salaires de la branche, il précise que le dernier accord porte à 2,25 % la revalorisation salariale pour l'année dont 0,25 % au titre de 2011.

4^e intervenant : est d'accord sur les initiatives des 9 et 11 octobre et propose que le

Président de séance : LESAGE Jean-Yves.

Rapporteur : NORGUEZ Marc.

Présents : AIT SERHANE Abdellah - BARTEL Thierry - DE SOUSA Jean-Paul - DURIN Jacques - FAYE Philippe - GÉRARD Loïc - GRAL Christophe - HAMACHE Arezki - JOSEPH Laurent - JOURDAS Laurent - LE BIHAN Martial - LE ROUX Sébastien LERI Julien - LESAGE Jean-Yves - LOURDEZ Didier - MARÉCHAL Jean-Philippe - MARIE Vincent - MARTIN Eric - MEYNARD David - NORGUEZ Marc - PINCELOUP Patrick - ROBERT Pascal - SINOPOLI Jean-Luc - THOMAS FLORES Guillaume.

Pour la SURL : BOSSELUT Daniel

Excusés : AKOUN Pascal - BRAHMI Fatima - DUMOULIN Guillaume - ELBAZ Cyril - FRONTY Thierry - LALLET Joël - LOLLO Thierry - MIQUELESTORENA Michel - ROBERT Jean-François - TENITRI Alain.



syndicat appelle le 30 octobre à participer à la manifestation contre la ratification du Traité européen.

Il s'interroge sur les moyens alloués au camarade chargé du suivi des luttes. Il les juge insuffisants, estimant qu'il existe pourtant des possibilités au sein de son entreprise.

5^e intervenant : évoque la Capsag et note une dérive du fonctionnement de l'institution ; il rappelle qu'à l'origine, les divergences syndicales ne pesaient pas sur son fonctionnement. Il estime qu'aujourd'hui, ces dérives ont atteint un niveau inacceptable notamment lors du dernier CA. Il pense que le syndicat doit intervenir auprès du SPQN.

Concernant Rotos 93, il salue la lutte exemplaire des salariés et rend hommage aux camarades engagés.

Concernant le CSMP, il précise que les éditeurs qui prônaient « le coup de pied dans la fourmilière » tergiversent aujourd'hui et font plutôt profil bas face au risque d'explosion du système. Il note, même s'il n'est dupe sur ses intentions, que le représentant du groupe Lagardère est un défenseur du système actuel Presstalis.

6^e intervenant : partage l'analyse de Laurent sur la lutte des camarades de Rotos 93. Il souligne que les donneurs d'ordres, notamment l'éditeur des Éditions directes, porte la responsabilité de l'échec du projet de reprise. Par rapport aux camarades de province, il trouve décevant de ne pas avoir participé à l'appel de la Filpac en juillet.

7^e intervenant : souligne, sur le dossier Presstalis, que le maintien de la charge de travail est primordial. Concernant les actions, il estime qu'il ne faut pas baisser la pression et envisage de l'amplifier, sans toutefois démarrer trop tôt.

8^e intervenant : rappelle la position prise au cours de l'AG Filpac des délégués de presse sur la décentralisation du Monde, notamment de refuser les transferts s'il n'y a pas une solution pour chacun des salariés. Il estime qu'il faut se battre sur cette position et précise que le transfert des Échos doit donner lieu à une solution sociale.

9^e intervenant : concernant la décentralisation du Monde, évoque le danger de perdre le contrôle de la distribution au profit des chauffeurs. Il souligne que les salariés des entreprises de transport seront impactés par la restructuration du réseau avec des risques de licenciements.

10^e intervenant : pointe la responsabilité des éditeurs qui font pression sur tous les secteurs : le routage, l'impression la distribution. Il propose de globaliser les dossiers pour s'opposer à l'agressivité des directions et s'engager contre la casse de l'emploi programmée dans nos secteurs.

11^e intervenant : confirme que le syndi-

cat sera partie prenante des initiatives des 29 et le 30 septembre et des 9 et 11 octobre. Concernant la non-participation du syndicat à la journée de juillet lancée par la Filpac, il comprend les remarques et rappelle le contexte : nos participations aux actions précédentes (*Paris Normandie*, le pôle Champagne Ardennes Picardie, etc.). Il souligne que la décision de la Filpac a été prise sans concertation des syndicats. Il estime que le syndicat n'a pas de leçon à recevoir, surtout au regard du nombre d'arrêts sur le dossier des retraites.

Il considère que l'éditeur des Éditions directes est responsable de l'échec de la reprise par les salariés de Rotos 93, Il souligne que l'implication du syndicat ne faiblira pas, même si la solution n'est pas celle souhaitée à l'origine.

Pour *Le Monde*, il estime que la CE n'est pas forcément le lieu pour évoquer le dossier et propose de faire le point lors d'un bureau syndical élargi.

Daniel BOSSELUT rend hommage à Max Artaud, décédé le 27 juillet.

12^e intervenant : explique que l'absence du syndicat au dîner de la presse organisé par l'Humanité n'est pas en lien avec son engagement à la Fête ; en témoigne notre participation sur le terrain. Il considère qu'il aurait été incongru de participer alors que les directions nous attaquent sur tous les terrains et menacent nos emplois.

Pour le congrès confédéral, il rappelle que le syndicat dispose de 3 mandats et propose de retenir un représentant pour chacun de nos secteurs : labeur, distribution et presse.

Le secrétaire général informe la CE du report de l'Assemblée générale annuelle du syndicat au 5 décembre.

Bulletin officiel du Syndicat général du livre et de la communication écrite
94, bd A.-Blanqui – 75013 PARIS.

N° de Commission paritaire :
0115 S 07117. – N° ISSN : 1269-5076.

Prépresse réalisé par Publications Elysées
13, rue Niepce – 75014 Paris
Tél. : 01 40 47 41 01

Impression : Imprimerie Grenier.

Directeur de publication
et de rédaction : Norguez Marc.

Rédacteur en chef :

Thomas Flores Guillaume.

Comité de rédaction :

M. Lopes, M. Pavard, Y. Volant,

Th. Fronty, A. M'Saoura

Photos : J.-P., M. Lopes



Indice des prix à la consommation

Périodes	Indices avec tabac	Var. au cours du der. mois	Var. au cours des 12 der. mois
Septembre 2012	126,31	- 0,3	+ 1,9
Août 2012	126,63	+ 0,7	+ 2,1
Juillet 2012	125,79	- 0,4	+ 1,9
Juin 2012	126,35	+ 0,0	+ 1,9
Mai 2012	126,30	- 0,1	+ 2,0
Avril 2012	126,37	+ 0,1	+ 2,1
Mars 2012	126,20	+ 0,8	+ 2,3
Février 2012	125,16	+ 0,4	+ 2,3
Janvier 2012	124,65	- 0,4	+ 2,3
Décembre 2011	125,09	+ 0,4	+ 2,5
Novembre 2011	124,58	+ 0,3	+ 2,5
Octobre 2011	124,24	+ 0,2	+ 2,3
Septembre 2011	123,95	- 0,1	+ 2,2
Août 2011	124,04	+ 0,5	+ 2,2

Source : Insee

Salaires

Salaire minimum

■ Au 1/7/2012, le Smic a été augmenté de 2 %, ce qui amène le salaire horaire à 9,40 € brut/heure donc un salaire mensuel brut de 1 425,67 € et un salaire net de 1 118,36 €, pour 35 heures par semaine.

Horaire collectif de 39 heures :

- 1 629,33 € avec majoration de salaire de 25 % de la 36^e à la 39^e heure.

Pour les Jeunes salariés de moins de 18 ans :

- 7,52 € pour les moins de 17 ans (abattement de 20 %)

- 8,46 € pour salariés âgés de 17 ans à 18 ans (abattement de 10 %)

Plafond de la Sécurité Sociale

3 031 €/mois ;

36 372 €/an.

Chômage total

Allocation de solidarité

Durée d'indemnisation

- Égale à la durée d'affiliation dans la limite de 24 mois pour les salariés de moins de 50 ans et 36 mois pour les salariés de 50 ans et plus.

La durée d'indemnisation ne peut dépasser la durée d'affiliation au régime d'assurance chômage.

- Maintien des allocations jusqu'à la liquidation de la retraite à taux plein : à partir de 60 ans et 6 mois et au plus tard jusqu'à 65 ans.

Durée minimale d'affiliation : 4 mois ;

si l'allocataire reprend un emploi dans les 12 mois suivant cette première ouverture de droit, la durée d'affiliation minimale requise pour avoir droit à une nouvelle indemnisation est de 6 mois.

Période de référence : 24 mois pour

les salariés de moins de 50 ans ;
36 mois pour les salariés de 50 ans et plus.



Fête, Solidarité et Lutttes

Une nouvelle fois, lors de la fête de l'Humanité qui se tenait à La Courneuve les 14, 15 et 16 septembre 2012, le stand du Livre parisien était présent au Village du Monde en partenariat avec l'association France Haïti de Solidarité et d'Amitié pour une initiative de solidarité. Le Livre parisien ouvre ses colonnes à la présentation des actions de l'AFHSA et à l'actualité sociale haïtienne.

Lors de l'inauguration du stand d'Haïti, en partenariat avec le SGLCE et le Comité du Livre du Secours populaire français, nous avons évoqué avec le président de l'association France Haïti de Solidarité et d'Amitié (AFHSA), Jean-Pierre MOINEAU et son trésorier, Rony MICHEL, de retour de leur visite en Haïti, la situation dramatique qui perdure dans ce pays. À l'évidence, la « solidarité » annoncée au lendemain du séisme n'est pas vraiment au rendez-vous et l'action conjointe de la MINUSTAH (Mission des Nations unies pour la stabilisation en Haïti) et des ONG contribue à maintenir le peuple haïtien dans la dépendance, un « colonialisme à visage humanitaire » pour reprendre la formule des dirigeants de l'AFHSA.

L'association souhaite réaliser des projets, certes modestes mais maîtrisés par les Haïtiens eux-mêmes, via l'association sœur en Haïti : un local/bibliothèque, lieu d'échanges et de lecture et donc d'accès aux connaissances pour la population, le « parrainage » d'enfants de familles modestes pour abattre le mur de l'argent et les accompagner dans leur scolarité et un projet de cantine scolaire. Dans un premier temps, l'association a un terrain en location avec bail renouvelable tous les ans et la plus grande difficulté rencontrée sur le terrain est bien évidemment tout l'aspect juridique et administratif pour mener à bien ces projets.

L'association va réaliser l'envoi d'un conteneur de livres pour la mise en place de la bibliothèque, grâce notamment aux bénéfices récoltés sur le stand AFHSA/Le Livre parisien de la fête de l'Humanité.

Elle tient à remercier tous les camarades, les travailleurs du Livre qui ont assuré la réussite de cette solidarité et encore une fois réalisé cette prouesse.

A Haïti, la lutte contre la vie chère s'organise

La protestation contre la vie chère et le chômage qui a débuté fin septembre se poursuit dans les principales villes du pays. En effet, plusieurs milliers de personnes ont gagné les rues en signe de protestation dans la deuxième ville du pays, Cap haïtien, dans le département du nord. À quelques jours de la rentrée scolaire, les manifestants ont dénoncé la hausse du prix des produits de première nécessité et le laxisme des autorités en place face à la crise économique. Des dizaines de personnes ont fait part de leur mécontentement lors d'une visite du président au commissariat du Champs de Mars à Port-au-Prince. Dans la troisième ville du pays, dans le département du sud, suite à un mouvement contre la cherté de la vie, la lutte s'intensifie, reprise par divers secteurs de la classe politique dans la société civile. Dans le même temps, des dizaines de manifestants protestent contre les conséquences de la sécheresse qui a frappé les productions de céréales du pays. Elles sont venues s'ajouter aux dégâts causés par le passage de la tempête Isaac sur Haïti et ont grandement contribué à aggraver la crise. Les spéculations financières ainsi que l'utilisation croissante de céréales dans la production du biodiesel diminuent la disponibilité de ce produit sur le marché interna-

tional, ce qui provoque une rareté et augmente les prix face à la crise alimentaire. Sur ce point essentiel à la survie des populations, il faut que le gouvernement rende des comptes. En effet, nous ne comprenons pas que face aux besoins de la population haïtienne en riz, qui s'élève à 350 000 tonnes, il n'en est produit que 225 000 tonnes. L'indépendance alimentaire des Haïtiens appelle d'autres réponses que le recours aux importations au prix fort et aux secours de l'aide humanitaire. Elle passe par le développement de production haïtienne. (Source de l'information : Haïti Progrès).

Jean-Claude JOLY



Notre stand de la solidarité avec Haïti



Photo : Michel Lopes

Six organisations syndicales de retraités, ce qui est rare dans cette période, ont manifesté à Paris le 11 octobre. Les délégations venues de province ouvraient le cortège.

Chez les retraités aussi la crise est bien présente !

Certes, la majorité présidentielle a changé mais il faut imposer au gouvernement le retrait de son projet de taxer à hauteur de 0,15 % en 2013 et 0,30 % en 2014 les revenus des retraités imposables pour financer une future loi sur l'aide à l'autonomie. Les retraités veulent une solidarité intergénérationnelle et rejettent les oppositions Jeunes/Retraités et Actifs/Retraités.

De la réforme des retraites votée par la majorité des élus à l'Assemblée nationale et du Sénat.

Si le texte de la réforme de la prise en charge de la dépendance est approuvé, le gouvernement offre en réalité la couverture du risque dépendance aux lobbys des

Retraites :

11 octobre 2012 : manifestation pour la défense du pouvoir d'achat, l'accès aux soins et la prise en charge de la perte d'autonomie

Manifestation unitaire CFDT, CFE CGC, CFTC, Unsa, FGR-FP, CGT

assurances. Le chiffre d'affaires de ces derniers grossira inévitablement les profits du secteur de l'assurance et de la banque. De plus, la nouvelle loi institue la création de deux tarifs d'allocation personnalisée d'autonomie (Apa) selon que l'on accepte ou non la récupération sur le patrimoine que l'on laisse à ses enfants.

En proposant ce texte aux députés, le gouvernement opte pour l'exclusion de la prise en charge de la dépendance par la sécurité sociale. Là encore, il s'agit d'un marché juteux pour le secteur assurantiel privé et d'une disposition qui met à contribution les retraités et leur famille. Aussi, pour les organisations syndicales de retraités, le projet doit être retiré !

La perte d'autonomie peut concerner tous les âges de la vie, même si les besoins sont différenciés entre un salarié et une personne âgée qui doit vivre sa retraite ; en réalité, face à la diversité des besoins en matière d'autonomie pour construire une société pour tous les âges, chaque situation doit avoir une réponse appropriée.

Les moyens existent, il faut aller les chercher !

Pendant des années, les riches particuliers et les grosses entreprises ont bénéficié de cadeaux fiscaux (exonérations) au motif qu'il fallait « attirer les investisseurs ». Ceci n'a en rien empêché le chômage de croître. Mais les autres contribuables ont dû payer plus d'impôts, souvent par le biais de la TVA. Dans le même temps les inégalités ont augmenté. Aussi, il appartient maintenant à ces catégories sociales minoritaires et très privilégiées de rembourser tous ces anciens avantages indûment perçus.

Il faut dégager des fonds pour réduire les sommes à charge des personnes et des familles et aller rapidement vers la création d'un droit à prestation universelle de compensation à la perte d'autonomie. Quel que soit l'âge, la réponse aux besoins doit se faire dans le cadre de la Sécurité sociale à 100%, avec la création d'un service public correspondant.

Michel LOPES

Le TSCG, faux traité de stabilité, vrai traité d'austérité



Photo : Yann Volant

Le traité instaurant l'austérité en Europe, le TSCG écrit par Nicolas Sarkozy et Angela Merkel, a été adopté par l'Assemblée Nationale le 9 octobre 2012, en dépit de l'opposition de 63 députés de toutes les familles de la gauche, Front de gauche, écologistes et quelques socialistes. Nous avons combattu et continuerons à combattre cette politique d'austérité contraire à l'intérêt des salariés. Afin d'être informés sur le contenu de ce traité, la SURL et le SGLCE ont invité, le 4 octobre dernier, Marie France Boutroue* qui, après nous avoir très brillamment parlé des effets néfastes de ce traité, a écrit cet article spécialement pour le Livre Parisien.

Le traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance ne parle que de finances et d'économie.

Ce traité n'est, en définitive, qu'un outil créé par les chefs d'États et de gouvernement européens, pour obliger leur propre État à se mettre en conformité avec un certain nombre de dispositions et de les sanctionner, lorsque ces dispositions ne sont pas respectées.

De mon point de vue, en tant que syndicaliste ayant pour priorité la défense des salariés dans les entreprises, j'analyse les impacts de ce traité pour les droits de ceux-ci.

J'attire l'attention sur deux points en particulier :

Pour l'article 3 de ce traité les administrations publiques (les collectivités territoriales, les services publics et la sécurité sociale) sont concernées par les mesures d'équilibre entre les recettes et les dépenses.

Souvenons-nous de la suppression de la taxe professionnelle sous l'ère Sarkozy et de son remplacement par une dotation de l'État à euro constant.

Euro constant veut dire un euro en 2011, c'est un euro en 2012 et le gouvernement actuel annonce que cette dotation reste gelée aussi en 2013 et 2014. Cela va se traduire par un manque de moyens pour les municipalités dans lesquelles les salariés habitent.

Cela peut engendrer des baisses d'effectifs et une baisse de services publics notamment pour les familles et les personnes âgées.

Le plus dangereux et complètement invisible...

Dans le préambule de ce traité il y a la référence au Pacte euro plus, voté par une partie du parlement européen en 2011, c'est dire l'année dernière avant le traité.

Ce pacte euro plus prévoit une présentation chaque année par les chefs d'états et de gouvernements des engagements additionnels à leurs autres obligations européennes. En langage décodé c'est la présentation des orientations de la France concernant ses priorités en matière d'emploi, de formation, d'amélioration du taux de pauvreté et additionnées de lignes directrices telles que garantir la viabilité des finances publiques, réduire les déséquilibres dans la zone euro, etc.

Mais ce qui est le plus dangereux et complètement invisible dans le traité, ce sont les recommandations inscrites comme sur le sujet de la compétitivité, évolution des coûts salariaux en ligne avec la productivité la révision de la fixation des salaires et si nécessaires, le degré de centralisation de la négoc-

iation collective et les mécanismes d'indexation des salaires.

Nous comprenons mieux pourquoi, à partir de cet exemple, le smic n'a été que peu augmenté.

En effet, ne pas augmenter le smic entre dans cette recommandation et sachez que si le gouvernement augmente le smic, il oblige de compenser les exonérations de cotisations de sécurité sociale non payées par les employeurs et cela rentre dans garantir la durabilité des finances publiques puisqu'il ne faut pas de déséquilibre.

En conclusion les salariés ont bien raison, et il faut en abuser, de revendiquer des augmentations de salaires.

Par ailleurs toutes les propositions de la CGT dans le cadre de la conférence sociale notamment l'emploi et celui des jeunes, la taxation financière des profits, enfoncement des coins dans la politique nationale et les revendications patronales.

Marie France BOUTROUE

(*) Conseillère confédérale de la CGT à l'espace Europe et international.

Hommage à Max Artaud



MAX nous a quittés le 27 juillet à l'âge de 88 ans. Cet ouvrier du Livre a vécu et marqué les grandes heures de la profession dans ses durs combats pour les libertés syndicales et la démocratie républicaine.

Il a été secrétaire de la section des Photographeurs de presse des années 60/70 et administrateur de la Mutuelle dans les années 70/80. En 1978, il est parti en retraite mais a continué à militer en s'investissant à la SURL.

C'était aussi un communiste de la première heure à Bagnolet.

Militant jusqu'à son dernier souffle, il était de ceux qui ont fait la réputation des ouvriers du Livre.

APEX
A PRIME & EDGAR AGES

Au service des élus et des CE
les clés pour anticiper

Voir clair dans la stratégie de l'entreprise, décrypter les bilans, identifier les zones d'ombres... à l'heure de la mondialisation, les élus des comités d'entreprises ont besoin d'informations pertinentes et d'analyses clairvoyantes. Apex est un cabinet indépendant de diagnostic et de conseil économique, social et financier au service des élus et des CE. Pour anticiper les plans de l'entreprise et de ses actionnaires, pour obtenir des engagements précis des directions, Apex apporte une expertise critique, des chiffres, des faits et des arguments qui ouvrent un vrai dialogue social et qui permettent d'agir avec clarté.

ANTICIPER LES PLANS de la «World Company»

APEX 17 bd Raymondine - 75002 Paris
Tel.01 53 72 00 00 - www.apex.fr

Convocation de l'assemblée générale statutaire des syndiqués du Syndicat général du livre et de la communication écrite CGT

La commission exécutive du SGLCE invite l'ensemble des adhérents du syndicat à participer à l'assemblée générale 2012.

Mercredi 5 décembre à 14h00

**Salle Colonne (ex grande salle de la Maison du livre)
au siège du syndicat, 94 Boulevard Auguste Blanqui à Paris**

L'ordre du jour sera composé des points suivants :

- Situation générale dans la profession
- Organisation et moyens du Syndicat
- Débat sur la jeunesse

Cinquante ans après...

Il y a cinquante ans cessait enfin la guerre d'Algérie. Cette guerre, dont les autorités officielles contestaient jusqu'à son nom, reste encore aujourd'hui l'objet d'âpres discussions, de rancœurs, de haines, voire de silences ou de refus d'examiner les faits d'un point de vue historique.

L'Institut CGT d'histoire sociale du Livre parisien a décidé d'apporter sa contribution à l'écriture d'une époque qui a laissé bien des traces, qui perdurent encore, notamment chez ces jeunes du contingent, marqués par une guerre qui ne les concernait pas, face à un peuple qui voulait accéder légitimement à son indépendance.

Avec la participation d'une historienne spécialiste de la guerre d'Algérie, Anissa Bouayed, nous serons appelés à nous pencher sur les positionnements de nos syndicats parisiens durant cette période. Si rapidement nos organisations ont pris position en faveur de la paix, bien des hésitations se sont ensuite manifestées, soit au nom du respect de l'apolitisme, soit par indécision

devant les enjeux. Roger Dédame, par exemple, rappelait récemment : « Afin de marquer la participation des ouvriers du Livre parisien à la première journée d'action (prévue le 20 juin 1956) pour l'arrêt des hostilités en Algérie conformément aux promesses électorales non tenues, le SGL proposait (notamment) de réduire à quatre pages les journaux quotidiens porteurs de cette date... Les patrons de la presse menaçaient de décider un lock-out. » Devant les refus aux diverses propositions avancées, le Syndicat général du Livre appela donc seul à la tenue d'un meeting qui fit salle comble. Les évolutions seront rapides par la suite en particulier par le nombre important de syndiqués sous les drapeaux, les rappelés, les soldats du refus, les morts et l'action des militants syndicaux pacifistes et anticolonialistes.

Huit années lourdes dans l'histoire de nos syndicats qui feront l'objet d'une conférence-débat le mercredi 28 novembre à 14 h 15 à la Maison du Livre.

Daniel LEGEROT

**SAÛARIÉS DES
TRÈS PETITES
ENTREPRISES**

**ÉLECTIONS TPE
28 Nov. - 12 Déc. 2012**

VOTONS
la
cgt

tpe2012.cgt.fr



Invitation
L'INSTITUT C.G.T. D'HISTOIRE SOCIALE DU LIVRE PARISIEN ORGANISE UNE
CONFÉRENCE-DÉBAT sur le thème
**LES SYNDICATS PARISIENS DU LIVRE DANS
LA GUERRE D'ALGERIE 1954-1962**
Le Mercredi 28 Novembre 2012 à 14 h 15 à la Maison du Livre
avec **ANISSA BOUAYED**
Docteur en histoire contemporaine